

RANDONNEE Bety Taussat

Mardi 6 mai 2025

Inscription avant le lundi 5 mai 2025 – 12h00

rsbrando12@laposte.net

Jean-Yves : 06.41.98.20.37 (SMS)

Distance : 11,21

Dénivelé positif cumulé :46 m

Indice IBP : 00

Pique-nique tiré du sac, en cours de randonnée.

Rendez-vous : Avenue du Bety Andernos

Gare de Bègles à 9h00 pour un départ à 9h10

Précisez dans le mail d'inscription, si vous vous rendez à la gare de Bègles.

OU

Sur place pour un départ à 10h00 :

Un trajet A/R de 106 km : 7 € par personne

Itinéraire possible :

Prendre rocade à Talence Thouars. Sortie 12 Saint Jean D'Ilac.

Suivre les directions Andernos . Après le lycée prendre à gauche avenue des Colonies.

Continuer jusqu'à la route faisant le tour du Bassin D3(bd de la République) à gauche.

6 ème à droite Avenue du Bétey ; se garer à droite avant le port.

COVOITURAGE économique, écologique :

Il est autorisé par la Fédération et notre Assurance, mais ne peut être organisé par le club.

C'est un contrat entre le conducteur et les passagers. Celui-ci doit s'assurer que son contrat comporte la **Couverture des personnes transportées**.

Un BAREME, modifié en mars 2022, de participation financière, vous est donné à titre d'information par le Club. Ces montants ne peuvent être au-dessus des tarifs du code des impôts.

Prix de base : 0,28 € du Km à 4 personnes par véhicule y compris le chauffeur.

1 à 21 km	1 €	22 à 35 km	2 €	36 à 50 km	3 €	51 à 64 km	4 €
65 à 79 km	5 €	80 à 92 km	6 €	93 à 107 km	7 €	108 à 121 km	8 €
122 à 135 km	9 €	136 à 149 km	10 €	150 à 164 km	11 €	165 à 178 km	12 €